

16 FCV-Moanda-Mounana

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Journée internationale des forêts...

Le grand public sensibilisé

F. N.

Mouila/Gabon

LA province de la Ngounié, en général, et le grand public de Mouila en particulier, ont célébré, la semaine dernière, la Journée internationale des forêts 2018, sous le thème : "Forêts et villes durables". Une grande première dans la localité depuis que cette journée a été instituée par l'Organisation des nations unies (Onu), afin d'accroître la prise de conscience des enjeux multiples, des services écosystémiques des forêts et des arbres au service de l'humanité.

En présence de la maire, Isabelle Olga Mboumba Mouanga, du secrétaire général de province, Jean-Aimé Foula, du directeur provincial des Eaux et Forêts de la Ngounié, Landry Koundji, et plusieurs autres personnalités locales, la célébration de cet événement a été marquée par la sensibilisation du public menée au moyen d'exposés des agents des Eaux et Forêts, à travers la mise en œuvre d'un volet pédagogique.



Landry Koundji, et le secrétaire général de province ont présidé les manifestations.



Planting d'un palmier à l'entrée de la ville de Mouila.

Occasion pour le directeur provincial de rappeler les efforts déployés par le Gabon et la place que notre pays occupe dans la conservation de l'écosystème. L'implication du combat auquel le Gabon s'est engagé depuis la Conférence de Rio et à travers les Cop 21 et 22 en sont, s'il en est besoin, la preuve patente.

Aussi, « le thème choisi pour cette édition arrive-t-il à point nommé, d'autant plus qu'il permet d'enclencher le processus de réhabilitation d'un mieux-être



dans nos villes, en constituant la flore urbaine capteuse du gaz carbonique émis par les activités anthropiques de celle-ci», a estimé le directeur provincial des Eaux et Forêts, Landry Koundji.

Et pour joindre l'acte à la parole, un planting de palmier à huile a été réalisé conjointement par la maire et le directeur provincial des Eaux et Forêts de la Ngounié à l'entrée de la ville de Mouila.

Les élèves ont été les principales cibles de la sensibilisation.

... et département de la Mougala/Guietsou/Vie des partis/Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS)

Le nouveau coordinateur départemental en fonction

BPIM

Mouila/Gabon

Frederick Ipouka Kondou a été installé dernièrement par le responsable provincial du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS), Michel Moussavou Moundounga.

LA cérémonie d'installation du nouveau coordinateur départemental du Parti pour le développement et la solidarité sociale (PDS) de la Mougala, s'est déroulée, dernièrement, au quartier Moussa à Guietsou. Frederick Ipouka Kondou a été investi dans sa charge par le président provincial de cette formation politique, Michel Moussavou Moundounga, en présence du secrétaire général adjoint, Jean Dosithé Moussavou, qu'accompagnaient des conseillers du président fondateur, Me Séraphin Ndaot Rembogo. Après le mot de bienvenue à la délégation prononcé par un jeune de la localité, Frederick Ipouka Kondou, ancien président du Conseil départemental de la Mougala, a été installé dans son fauteuil de coordinateur du PDS par le président provincial. Michel Moussavou Moundounga a



Le jeune Moussounda souhaitant la bienvenue à la délégation à Guietsou.



Frederick Ipouka Kondou installé dans son fauteuil de coordinateur départemental du PDS de la Mougala

été suivi dans ce rituel par le secrétaire général adjoint du parti, Jean Dosithé Moussavou qui, lui, a investi les 20 cellules chargées de donner corps et vie au PDS dans l'ensemble du département de la Mougala.

« (...) Je ménagerai aucun effort pour mériter la confiance placée en ma personne par les très hautes autorités du parti, dont le président fondateur, Me Séraphin Ndaot Rembogo», a promis le nouveau responsable départemental, après son installation. « Les élections législatives et locales pointent à l'horizon. Ceux



qui n'ont jamais voté doivent le faire le moment venu», a conseillé le secrétaire général adjoint, expliquant la différence qu'il y a entre un acte de naissance et un avis de naissance.

Jean Dosithé Moussavou a fait savoir aux militants que de nombreux Gabonais sont détenteurs d'un avis de naissance qui, malheureusement, est un document qui n'a aucune valeur légale. Aussi, a-t-il conseillé à ceux qui se trouveraient dans cette situation, d'introduire une demande d'établissement d'un jugement supplétif qui sera adressée au président du tribunal du chef-lieu de province où la personne est née, en vue de se faire établir une pièce d'état civil conforme.

Enfin au cours du débat qui s'en est suivi, les uns et les autres ont été édifiés sur le positionnement politique du PDS. Un parti ancré dans l'opposition dite "responsable", et qui compte au moins un représentant au gouvernement.

Les responsables des cellules, eux aussi, ont été édifiés sur leur mission.